

## DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

### DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

---

#### SERVICE DES ASSEMBLÉES

---

#### SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022

Nombre de Conseillers en exercice siégeant à la Commission Permanente : 25

- Le Président du Conseil Départemental : Monsieur Olivier AMRANE

- 24 membres

Président de séance : Monsieur Olivier AMRANE

Secrétaire de séance : Mme Ingrid RICHIOUD

#### **Présents :**

Monsieur Olivier AMRANE, Madame Elvire BOSC, Madame Laëtizia BOURJAT, Madame Sandrine CHAREYRE, Madame Claudie COSTE, Madame Cécile DUCHAMP, Monsieur Christian FEROUSSIER, Madame Sylvie GAUCHER, Madame Sandrine GENEST, Madame Christine MALFOY, Monsieur Laurent MARCE, Monsieur Olivier PEVERELLI, Monsieur Ronan PHILIPPE, Monsieur Marc-Antoine QUENETTE, Madame Ingrid RICHIOUD, Madame Bernadette ROCHE, Monsieur Matthieu SALEL, Monsieur Hervé SAULIGNAC, Madame Laëtizia SERRE, Madame Julie SICOIT-ILIOZER, Monsieur Laurent UGHETTO, Monsieur Jean-Paul VALLON.

#### **Absent(s) – Procuration :**

Monsieur Jean-Yves MEYER à Monsieur Matthieu SALEL, Monsieur Pascal TERRASSE à Madame Christine MALFOY, Monsieur Christophe VIGNAL à Madame Elvire BOSC.

---

**N° 1. 9.1**

Service Instructeur

D.G.A

DIRECTION

SERVICE

Solidarités

Autonomie

Pilotage des Etablissements et Services

### **ORIENTATIONS TARIFAIRES 2023**

**Adopté à la majorité**

**Pour : 14**

**Groupe Ardèche, Génération Terrain : 12**

Monsieur Olivier AMRANE, Madame Laëtitia BOURJAT, Madame Claudie COSTE, Madame Cécile DUCHAMP, Madame Sylvie GAUCHER, Madame Sandrine GENEST, Monsieur Laurent MARCE, Monsieur Jean-Yves MEYER, Monsieur Marc-Antoine QUENETTE, Madame Ingrid RICHIOUD, Monsieur Matthieu SALEL, Monsieur Jean-Paul VALLON.

**Groupe Proximité au cœur de l'Ardèche :2**

Monsieur Christian FEROUSSIER, Madame Julie SICOIT-ILIOZER.

**Contre: 11**

**Groupe Ardèche à Gauche : 11**

Madame Elvire BOSC, Madame Sandrine CHAREYRE, Madame Christine MALFOY, Monsieur Olivier PEVERELLI, Monsieur Ronan PHILIPPE, Madame Bernadette ROCHE, Monsieur Hervé SAULIGNAC, Madame Laëtitia SERRE, Monsieur Pascal TERRASSE, Monsieur Laurent UGHETTO, Monsieur Christophe VIGNAL.

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le : 16 décembre 2022

Identifiant de télétransmission : 007-220700017-20221209-203548-DE-1-1

et publiée le : 16 décembre 2022

La Commission Permanente du Conseil départemental

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (3ème partie), ainsi que son article L1611-4
- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R314-14 et suivants ;
- Vu le Schéma Départemental des Solidarités 2020-2024;
- Vu la délibération du Conseil départemental n°6.2.1 du 1er juillet 2021 portant délégation à la Commission Permanente ;
- Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Ouï l'avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés, le groupe Ardèche à Gauche ne prenant pas part au vote, de la commission « Solidarités, Santé, Enfance, Autonomie et Handicap » en date du vendredi 2 décembre 2022.

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**Arrête** les éléments de la lettre de cadrage préalable à la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux de l'exercice 2023 comme suit :

- Evolution maximale de +3% des tarifs hébergement dans le secteur des personnes âgées (hors Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), hors dispositions particulières contenues dans les contrats de retour à l'équilibre financier, dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et dans les programme pluriannuels d'investissement dûment validés,
- Revalorisation forfaitaire de la dépendance à +0.7%
- Maintien de la valeur du point GIR départemental à 7.60€
- Evolution maximale de +0.5% des tarifs dans le secteur des personnes adultes en situation de handicap, hors dispositions particulières contenues dans les contrats de retour à l'équilibre financier, dans les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et dans les programme pluriannuels d'investissement dûment validés.

Signé, le Président du Conseil départemental  
de l'Ardèche

Olivier AMRANE